

Ciel Paye

Paramétrer sa DSN CI-BTP 2022 avec les nouvelles informations attendues

Table des matières

1.0	Introduction	3
2.0	Les contrôles à effectuer	4
3.0	Etablissements	5
4.0	Salariés	7
5.0	L'ancienneté des salariés	9

1.0 Introduction

À compter de 2022, les caisses du réseau CIBTP seront destinataires des flux de données DSN qui les concernent. En d'autres termes, les caisses recevront dorénavant une partie des données saisies dans les DSN transmises par les entreprises du BTP et les utiliseront pour calculer les cotisations congés dues par leurs adhérents ainsi que les droits à congés acquis par leurs salariés.

Les déclarations de salaires (ou DUCS CIBTP), les DNA (ou DADSU CIBTP), les périodes d'interruption d'activité et les débauches disparaîtront au profit de la DSN. Seules quelques déclarations (les **demandes de congés** et les **déclarations d'arrêts intempéries** essentiellement) continueront à passer par les circuits actuels.

Afin que la partie CI-BTP de votre DSN mensuelle soit correctement alimentée, il est nécessaire de vérifier/paramétrer différents points dans Ciel paye. Les principales informations se trouvent dans :

- Bases Caisses
- Bases Etablissements
- Bases Salariés

2.0 Les contrôles à effectuer

Dans un premier temps, il est nécessaire de vérifier deux points essentiels :

A. Option dans les paramètres sociétés.

Afin que l'entreprise soit bien identifiée comme entreprise du BTP, il faut que l'option « Entreprise du BTP » soit cochée.

Pour s'en assurer et au besoin la cocher, il faut aller dans **Dossier – Paramètres – Identification.**

lentification	Paramètres 1	Paramètres 2	Paramètres 3	D.U.C.S.	I.J.S.S.	C.I.C.E.	Emetteurs
			►Donné	es néces	saires pou	ir les décl	arations
Raison soci	ale Société	Exemple SA		т	ype Pers	onne mor	ale \checkmark
Forme juridi	que S.A.		NACE	2680Z	SIRET	73282932	000017
N° URSSAF	020397	7890036G	Réf. URSSAF	93510 M	ONTREUIL	-	
Activité	Editeur	de logiciels					
Code URSS	AF U75			🗹 Assuje	ettie à la ta	axe sur le	s salaires
Δarément Δ	NSP			Entrep	rise du B1	ΓP	

B. Caisse typée organisme CI-BTP

Il faut contrôler qu'au moins une caisse est typée en organisme Ci-BTP.

Pour vérifier et au besoin, ajouter une caisse, aller dans le menu **Bases – Caisses – Créer ou Modifier – Onglet DUCS**

	😢 Caisse : BTP - BTP	\times
	Données nécessaires pour les déclarat	ions
	Identification Complément DUCS IP et Mutuelle	
Sélectionner dans la liste déroulante l'organisme CI-BTP	Organisme CI-BTP V Périodicité 12 mois sans récapitulatif V Paiement Télérèglement V Caisse regroupement	
Sélectionner le mode de paiement dans la liste déroulante		

3.0 Etablissements

Une partie dans la fiche établissement doit être contrôlée afin que les informations soient correctement alimentées dans la DSN mensuelle :

Se positionner dans le menu Bases - Etablissements puis menu Edition - Modifier

- Onglet Organismes – Affichage CI-BTP

	Page Etablissements	\times
	Données nécessaires pour les déclaratio Code Nom Etablissement principal Société Société Exemple SA Type Personne morale Immatriculation	ns
Indiquer ou vérifier(*) ici votre caisse typée CI- BTP (Cf. Point 2.B de ce document)	SIRET 73282932000017 NACE 2680Z Adresse Déclarations Organismes Médecine du travail Historiques Affichage CLBTP OUrssaf Caisse CL-BTP BTP	
Sélectionner dans la liste déroulante votre caisse de congés payés	 ○ Agirc-Arrco Caisse de congés payés CI BTP Caisse du Grand Est ✓ ○ Ircantec N° d'adhésion à la caisse 571234567]
Renseigner le numéro d'adhésion à la caisse	0.00	

(*) Si dans votre version précédente, vous avez une seule caisse typée Ci-BTP, elle sera reprise par défaut dans cette zone lors de la mise à jour. Si vous en avez plusieurs, il faudra sélectionner celle à rattacher.

L'information indiquée dans la zone « Caisse de congés payés » permettra d'alimenter en DSN la rubrique S21.G00.82.005 correspondant à la référence réglementaire ou contractuelle comme demandé par le cahier technique 2022 de la DSN.

S21.G00.82 - Cotisation établissement					
+ ×					
Valeur Cod	e Libellé	Début	Fin	Réf. réglementaire ou con	
3262.00 091	Potentielle nouvelle cotisation établis	s 01/12/2021	31/12/2021	07	

07 correspondant ici à la caisse de congés payés CI-BTP Caisse du Grand Est

L'information indiquée dans la zone « Caisse de congés payés » et « numéro d'adhésion à la caisse » permettront d'alimenter en DSN la rubrique S21.G00.40.022 correspondant au code caisse professionnelle de congés payés comme demandé par le cahier technique 2022 de la DSN.

Exemple :

Dans Ciel Paye, nous avons renseigné les éléments suivants :

CI-BTP		
Caisse CI-BTP	btp	
Caisse de congés payés	CI BTP Caisse du Grand Est	~
N° d'adhésion à la caisse	8902738	

Dans Ciel Déclarations Sociales, nous aurons :

S21.G00.40.019 - Identifiant du lieu d	73282932000017
S21.G00.40.020 - Code régime de bas	200 Régime général (CNAV)
S21.G00.40.021 - Motif de recours	v
S21.G00.40.022 - Code caisse professi	078902738 -
S21.G00.40.023 - Taux de déduction f	

07 (Correspondant la caisse du Grand Est dans la table) + le numéro d'adhésion, soit 078902738

4.0 Salariés

Certains éléments de la fiche salarié doivent être renseignés pour remonter correctement dans la DSN.

A. La convention collective

La convention collective (et l'IDCC qui lui est rattaché) doit être renseignée dans **Bases** – Salariés – Onglet Salaires – Convention Collective.



Pour vérifier l'IDCC et au besoin, le corriger, aller dans **Bases – Conventions Collectives – Modifier**

🔞 Convention Collective	×
	Données nécessaires pour les déclarations
Code 3018 Cliquez ici pour trouver le code IDCC de la	IDCC 1486

Le code IDCC correspondant à la convention collective indiquée dans la fiche salarié alimentera en DSN la rubrique S21.G00.40.017 correspondant au code convention collective comme demandé par le cahier technique 2022 de la DSN.

S21.G00.40.014 - Modalité d'exercice	10 🔹	Temps plein
S21.G00.40.016 - Complément de bas	99 🔻	Non applicable
S21.G00.40.017 - Code convention col	1486 🔻	Convention collective nationale applicable au
S21.G00.40.018 - Code régime de bas	200 🔻	Régime général (CNAM)
S21.G00.40.019 - Identifiant du lieu d	732829320000	17

B. Le code de classification

Il correspond au positionnement dans la convention collective. Dans Ciel Paye, il s'agit du champs **Qualif BTP** présent dans la fiche salarié

Menu Bases – Salariés – Onglet Affectation – Qualification et classification

😢 Qualification et classification 🛛 🕹 👋	Code classification - qualification
Qualification Peintre Classification	F: Technicien ou Agent de matrise niv.F (MARTINIQUE/GUYAKE) G: Technicien ou Agent de matrise niv.G (MARTINIQUE/GUYAKE) H: Technicien ou Agent de matrise niv.G (MARTINIQUE/GUYAKE) K0: Ingénieur assimilé cadre (METROPOLE/MARTINIQUE/GUADELOUPE/GUA M0: Ingénieur (METROPOLE/MARTINIQUE/GUADELOUPE/GUYAKE) M0: Indere Chef Equipe niv. Mpos.1 (GUYAKE) M0: Matrie Chef Equipe niv.M pos.1 (GUYAKE) M0: Matrie GUYAFE (GUADELOUPE/GUYAKE) M0: Matrie GUYAFE (GUADELOUPE/GUYAKE) M0: Matrie GUYAFE (GUADELOUPE/GUYAKE) M0: Matrie GUYAKE M0: Matrie GUYAKE (GUADELOUPE/GUYAKE) M0: Matrie GUYAKE M0: Matrie GUYAKE M0: Matrie GUYAKE M0: Matrie GUYAKE (GUADELOUPE/GUYAKE) M0: Matrie GUYAKE M0: M0: Matrie GUYAKE M0: M0: Matrie GUYAKE M0:
Coefficient 200 Qualif BTP Ouvrier I Ouvrier I Statut Ouvriers OK	MO2: Make Ouvrier niv. Yo pa.2 coet.270 [METROPOLE] pos.2 coet.187 & MOP: Make Ouvrier polyvalent [IJARTNIGUE] OC: Ouvrier Compagnon niv. Ilpos. nuque [GUYANE] OE: Ouvrier Exécution niv. Ipos. 1 [METROPOLE/GUADELOUPE/GUYANE] OE: Ouvrier Exécution niv. Ipos. 1 [METROPOLE/GUADELOUPE/GUYANE] OC: Ouvrier Inter quinté [IJARTNIGUE] OM: Ouvrier manoeuvre [IJARTNIGUE] OM: Ouvrier manoeuvre [IJARTNIGUE]
	OK Annuler

Cette information sera reprise en DSN dans la rubrique S21.G00.40.041conformément à ce qui est demandé par le cahier technique 2022.

S21.G00.40.036 - Code emplois multipl	01 -	Emploi unique
S21.G00.40.037 - Code employeurs m	01 🔻	Employeur unique
S21.G00.40.039 - Code régime de bas	200 🔻	Régime général (CNAM)
S21.G00.40.040 - Code risque acciden	452BD 🔻	Travaux de gros-oeuvre et organisation de
S21.G00.40.041 - Positionnement dan	OE1	
S21.G00.40.042 - Code statut catégor	Ψ.	

Point d'attention : Si l'option « Entreprise du BTP » n'est pas cochée dans Dossier – Paramètres – Identification, dans ce champs apparaitra une concaténation entre les champs Echelon et Coefficient de la fiche salarié en lieu et place de la valeur renseignée dans le champs « Qualif. BTP »

C. Le code métier BTP

Le code métier BTP se renseigne dans **Bases – Salariés – Onglet Affectation – Code Emploi et Code métier BTP.**

🔞 Code emploi et code métier BTP	\times
Code PCS ESE 543E Cliquez ici pour obtenir la liste des codes PCS ESE	
Complément PCS 1327	
Code métier BTP A0135	
<u>A</u> ide OK Annuler	

Cette information sera reprise en DSN dans la rubrique S21.G00.40.005 conformément à ce qui est demandé par le cahier technique 2022.

S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)				~
S21.G00.40.001 - Date de début du c	01/01/2004	-		
S21.G00.40.002 - Statut du salarié (co	06	-	Employé administratif d'entreprise, de comn	
S21.G00.40.003 - Code statut catégor	04	-	Non cadre	
S21.G00.40.004 - Code profession et	543c	*	Employés non qualifiés des services comptal	
S21.G00.40.005 - Code complément P	A0135	-	[BATIMENT] Peintre décorateur	

Point d'attention : Pour que le code métier remonte bien, l'option « Entreprise du BTP » doit être cochée dans les paramètres sociétés.

Si l'option n'est pas cochée, ce n'est pas le code métier BTP qui remontera en DSN, mais le complément PCS de la fiche salarié.

5.0 L'ancienneté des salariés

2 types d'ancienneté sont attendus sur le bloc 86 Ancienneté :

- Ancienneté du salarié dans l'entreprise : Nombre d'années entières dans l'entreprise à la fin de la période de la situation déclarée
- Ancienneté dans la profession : Nombre d'exercices congés dans la profession à la fin de la période de la situation déclarée

Ces informations sont à renseigner manuellement directement dans votre DSN.

Pour vous aider, un mode opératoire est à votre disposition dans l'aide en ligne de Déclarations Sociales dont voici le lien : <u>https://sageds.online-help.sage.fr/aide-fonctionnelle/</u>

AVERTISSEMENT

Le paramétrage de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisse de retraite...

Cependant il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou notre assistance, ou de solliciter directement l'organisme concerné.

Ciel ne pourra en effet être tenu pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le paramétrage de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le paramétrage de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions générales d'Utilisation des Progiciels Ciel.